

**RAPPORT N° 00/2-38
au Conseil Municipal**

OBJET

**EXTENSIONS ET RENFORCEMENT
DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE**

- **Approbation du Projet**
- **Autorisation de lancer un appel d'offres**

La programmation des investissements du budget annexe de l'eau 2000 a retenu la réalisation des interventions ci-après au titre des Extensions et Renouvellements du réseau de distribution d'eau potable :

- Extension de réseau Chemin du Ruisseau Blanc- la Montagne 8^{ème} km
- Renforcement de réseau Chemin du Colorado - la Montagne 8^{ème} km
- Renforcement de réseau Route du Piton - Bois de Nèfles
- Extension de réseau Chemin des Pommiers - Bois de Nèfles
- Renforcement de réseau Route des Ananas - Moufia
- Extension de réseau Colline de la Providence - Camélias
- Extension de réseau Chemin Cannelle - Saint-François

L'exécution de ces travaux permettant de répondre à l'évolution de la demande en eau potable sur les secteurs concernés et les opérations de renouvellement participant à l'amélioration du rendement global du réseau de distribution, je vous demande :

Leur coût étant estimé à 3 640 KF HT, leur réalisation nécessite le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert ; les crédits nécessaires sont inscrits au budget annexe de l'eau.

Considérant que les travaux à réaliser ont pour objet l'extension ou le renouvellement d'un tronçon du réseau d'eau potable et que chaque site constitue une unité fonctionnelle autonome et indépendante des autres interventions, je vous propose, dans le souci d'élargir la concurrence, d'opter pour l'allotissement suivant :

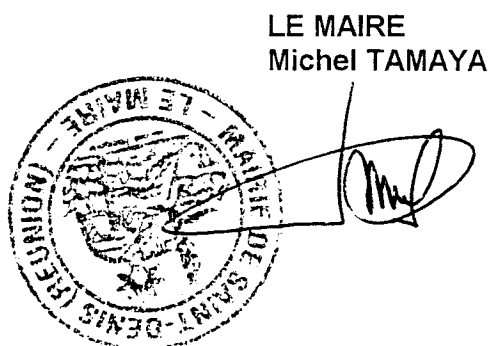
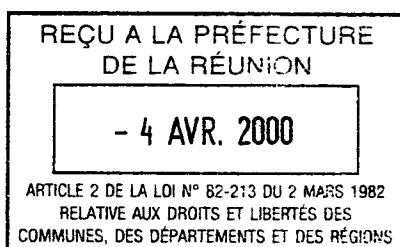
RAPPORT N° 00/2-38

| Réf | Désignation | Nature de l'intervention | Coût estimé |
|----------|--|---|-------------|
| Lot n° 1 | Renforcement de réseau Route des Ananas – Route du Moufia | - Pose de canalisation DN 200 fonte sur 380 ml en tranchée - Démolitions et réfections de chaussée - raccordements | 750 KF |
| Lot n° 2 | Renforcement de réseau AEP Route du Piton Bois de Nèfles | - Pose de canalisation fonte DN 200 mm sur 280 ml en tranchée - Démolitions et réfections de chaussée - raccordements | 540 KF |
| Lot n° 3 | Extension de réseau AEP Chemin des Pommiers Bois de Nèfles | - Pose de canalisation fonte 150 mm sur 320 ml - Démolitions et réfections de chaussée - raccordements | 600 KF |
| Lot n° 4 | Renforcement de réseau Chemin du Colorado 1 ^{ère} tr. La Montagne 8 ^{ème} km | - Pose de canalisation fonte 200 mm sur 400 ml en tranchée - raccordements | 500 KF |
| Lot n° 5 | Extension de réseau Chemin du Ruisseau Blanc – la Montagne 8 ^{ème} km | - Pose de canalisation PVC DN 60 mm sur 110 ml en tranchée - Démolitions et réfections de chaussée - raccordements | 100 KF |
| Lot n° 6 | Renforcement de réseau Colline de la Providence Camélias | - Pose de canalisation fonte 150 mm sur 320 ml sur plots - raccordements | 500 KF |
| Lot n° 7 | Extension de réseau Chemin Canelle Saint-François | - Pose de canalisation fonte 100 mm sur 470 ml et fonte DN 60 mm sur 180 ml en tranchée - Démolitions et réfections de chaussée - raccordements | 650 KF |

Je vous demande :

- d'approuver le projet d'extensions et de renforcements du réseau d'eau potable proposé ;
- de valider l'allotissement proposé ;
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à passer les marchés de travaux avec les entreprises retenues par la Commission chargée de l'ouverture des plis et, en cas de résultats infructueux à traiter par marchés négociés ;
- d'autoriser la signature du marché par moi-même ou par mon délégué.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



**DELIBERATION N° 00/2-38
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 24 Mars 2000**

OBJET

**EXTENSIONS ET RENFORCEMENT
DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE**

- **Approbation du Projet**
- **Autorisation de lancer un appel d'offres**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Sur le RAPPORT N° 00/2-38 du Maire ;

Vu le rapport de Madame Nicole CHAUVET, Conseillère Municipale, présenté au nom des Commissions Vie Quotidienne et Entreprise Municipale / Finances ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve le projet de Renforcements et d'Extensions du réseau d'eau potable et valide l'allotissement ci-après :

Lot n° 1 : Renforcement Route des Ananas - Moufia

Lot n° 2 : Renforcement Chemin du Piton - Bois de Nèfles

Lot n° 3 : Extension Chemin des Pommiers - Bois de Nèfles

Lot n° 4 : Renforcement Chemin du Colorado - la Montagne 8^{ème} km

Lot n° 5 : Extension Chemin du Ruisseau Blanc - la Montagne 8^{ème} km

Lot n° 6 : Extension Colline de la Providence - Camélias

Lot n° 7 : Extension Chemin Cannelle - Saint-François

DELIBERATION N° 00/2-38

ARTICLE 2

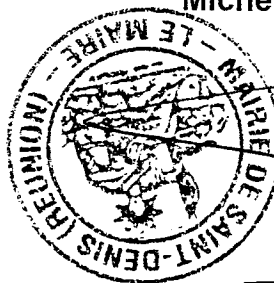
Autorise Monsieur le Maire à lancer l'appel d'offres et à passer des marchés de travaux avec les entreprises retenues par la Commission chargée de l'ouverture des plis et, en cas de résultats infructueux, à traiter par marchés négociés.

ARTICLE 3

Autorise la signature du marché par Monsieur le Maire ou par son délégué.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Saint-Denis, le 31 MARS 2000

LE MAIRE
Michel TAMAYA



REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA RÉUNION

- 4 AVR. 2000

ARTICLE 2 DE LA LOI N° 82-213 DU 2 MARS 1982
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES
COMMUNES, DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS